



AIDE *au*
DEVELOPPEMENT *en*
INDE *de la*
SANTE *et de*
L'EDUCATION

A.D.I.S.E.
Association régie par la loi de 1901
Siège social : 24 le Poiret
86490 COLOMBIERS
Tél. et fax : 05 49 90 82 73
info@adise-inde.fr
<http://www.adise-inde.fr>

OFFRE D'AIDE POUR L'INDE DU SUD

Aider un enfant (scolarisation notamment), un adolescent, une femme démunie, apporter des soins d'extrême urgence, des médicaments, de la nourriture aux sans-abris...

Nom et Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Profession
Téléphone fixe Téléphone mobile
Email

Désire participer à l'action de l'Association A.D.I.S.E. :

1. En étant membre adhérent, cotisation annuelle : 35 €
2. En parrainant un enfant et, déjà adhérent, je m'engage à verser
Pour un orphelin, en **placement complet**, la somme de 30 € par mois, soit :
 - pour six mois 180 €
 - pour l'année entière 360 €
3. Pour un parrainage collectif, la somme de 15 € par mois, soit :
 - pour six mois 90 €
 - pour l'année entière 150 €

Pour le parrainage, vous pouvez mentionner votre préférence : Fille - Garçon

4. En faisant un don de €

Et joints au présent document la somme de € par chèque bancaire.
(Une attestation vous sera adressée vous permettant la déduction fiscale – Art 200 du CGI)

Fait à Le

Extrait des statuts :

ARTICLE 1 :

Il est fondé, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « A.D.I.S.E. » Aide au Développement en Inde de la Santé et de l'Education.

ARTICLE 2 :

Cette association a pour but d'apporter en Inde une aide éducative, sanitaire, matérielle et financière :

- pour l'amélioration de la santé
- pour la protection maternelle et infantile (notamment les nourrissons)
- pour la scolarisation
-